

SURINTENDANT – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent et accessible par l'autoroute 30, la Ville de Beauharnois propose un milieu de vie agréable, sécuritaire et familial. Desservant une population de 12 500 habitants et en pleine expansion avec ses nombreux projets résidentiels, commerciaux et industriels, la Ville de Beauharnois est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de surintendant - Eau potable et assainissement.

Description d'emploi

Sous l'autorité de la directrice générale, le surintendant - Eau potable et assainissement gère les différentes infrastructures de production et d'assainissement des eaux et en optimisent les procédés. Il rédige les différents rapports et études techniques, prépare les grandes lignes des budgets d'exploitation relevant de sa direction et en assume la gestion administrative. Le surintendant développe et supervise les programmes d'entretien préventif et curatif des équipements du service et des employés. Il détermine la cause des problèmes techniques, plaintes usuelles ou autres qui surviennent et prend les mesures appropriées pour les résoudre. Le surintendant a sous sa supervision les infrastructures suivantes : les deux usines de production d'eau potable, les deux sites d'épuration, les 17 postes de pompage, le réservoir d'eau potable.

Sommaire des tâches

- Gérer le personnel de la division hygiène du milieu;
- Organiser et surveiller les activités d'entretien et/ou d'opération du service et de ses divisions en s'assurant qu'elles sont conformes aux budgets, normes, politiques et procédures;
- Gérer les mises à niveaux des usines et l'expansion du réseau;
- Planifier les travaux de production et de traitement des eaux, en optimise les procédés;
- Participer à l'élaboration du budget du service et en assurer le respect;
- Rédiger les différents rapports et études techniques exigés;
- Assurer les suivis du MAMOT, du SOMAE et du programme d'économie d'eau potable;
- Assurer le suivi des avis d'ébullition jusqu'à leur levée;
- Développer et superviser les programmes d'entretien préventif et curatif des équipements du service;
- Maintenir à jour les différentes bases de données du service;
- Mettre en place une équipe assurant le rinçage des réseaux d'aqueduc, la détection de fuite, le débit incendie, l'entretien des bornes incendie et en assurer la supervision;
- Déterminer les causes de problèmes techniques, plaintes usuelles ou autre qui surviennent et prendre les mesures appropriées pour les résoudre;
- Voir au respect des normes en matière de santé et sécurité au travail et s'assurer de la formation nécessaire au personnel;
- Effectuer toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat.

Qualifications et exigences requises

- DEC en assainissement de l'eau;
- Certificat en administration constitue un atout;
- Minimum de cinq (5) années d'expérience pertinentes dans des postes similaires ;
- Expérience pertinente de travail en milieu syndiqué;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise constitue un atout;

Aptitudes et compétences recherchées

- Faire preuve de dynamisme et d'innovation;
- Habileté marquée en gestion et planification;
- Être orienté vers le service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie et de polyvalence;
- Capacité de gérer plusieurs choses à la fois et avoir le sens des priorités.

Conditions

Il s'agit d'un poste cadre avec un horaire normal de quarante (40) heures semaine sur cinq (5) jours. La Ville de Beauharnois offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis au plus tard le **23 octobre 2015 à midi**, à l'attention de

Madame Sylvie Montpetit, secrétaire à la direction générale
Ville de Beauharnois
660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
Courriel : direction.generale@ville.beauharnois.qc.ca

Veuillez prendre note que seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.